



---

Communiqué du 7 septembre 2018

## **Val Tolosa , pronostic vital engagé!**

Comme nous nous y attendions le Tribunal Administratif de Toulouse a **annulé les deux arrêtés préfectoraux** auditionnés le 26 juin dernier :

le premier concernant le projet du centre commercial , le second concernant le projet de la route route d'accès RD 924.

Le Collectif se réjouit de ces décisions qui confirment toutes celles déjà prononcées dans le même sens par la Cour d'Appel de Bordeaux et le Conseil d'Etat.

**Ces derniers jugements devraient inciter les promoteurs du projet à l'enterrer définitivement sans se perdre inutilement dans un acharnement procédural (appel, cassation ) et sans exercer de pression politique au plus haut niveau.**

Aujourd'hui , les habitants des communes de l'ouest toulousain aspirent à un développement de leur environnement qui correspond autant aux urgences des changements climatiques en cours qu'aux aspirations à une qualité de vie prenant en compte leurs vrais besoins.

Le Collectif est ouvert au dialogue et invite les parties prenantes à en prendre acte.

Contact : Patrick Gaborit 07 83 82 52 49  
Pascal Barbier 06 67 81 14 35

